



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 71609

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conséquences de la mise en oeuvre des réformes introduites par la loi de financement de la sécurité sociale sur les EHPAD (établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes). La convergence des tarifs, la tarification en fonction des ressources, l'expérimentation de l'intégration des médicaments dans le forfait soins, risqueront d'aboutir à une gestion exclusivement comptable des pratiques et des services accordés dans nos EHPAD. Il lui demande de le rassurer sur l'égalité, la garantie, la place et les droits des usagés dans le cadre d'un bon fonctionnement des établissements pour personnes âgées ; la relation humaine est très importante.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71609

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1607

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)